

Quelques conseils pour la recherche d'entreprise

D'avril à septembre, c'est la grande période pour démarcher les entreprises et décrocher un contrat en alternance. Le CFA de l'Académie de Toulouse vous accompagne dans votre recherche, mais le premier acteur de votre réussite, c'est vous. Voici quelques conseils pour vous organiser et présenter une candidature des plus percutantes !

Conseil n°1 : Votre réseau

Il faut savoir que les recrutements par relations, tous secteurs confondus, constituent près de la moitié des embauches.

Faites donc travailler votre réseau : parlez de votre projet à vos proches, à vos anciens maîtres de stage, à vos enseignants, etc.

Collectez un maximum d'information sur le secteur d'activité que vous convoitez : les entreprises et les personnes qui pourraient fournir des conseils.

Conseil n°2 : Démarchez directement les entreprises

Très efficace lorsque vous visez de petites entreprises, **se présenter directement** avec un beau sourire et votre candidature peut être un atout en votre faveur. Vous montrez au recruteur votre détermination.

Lorsque cela n'est pas envisageable, essayez d'**obtenir le nom de la personne à qui l'adresser** : chef d'entreprise, chef de service, responsable des ressources humaines pour savoir à qui adresser votre candidature.

N'hésitez pas à **relancer les entreprises** : ont-elles bien reçu votre candidature ? a-t-elle pu être examinée ? En cas de refus, quelles en sont les raisons : poste déjà pourvu, pas de poste en apprentissage de prévu, inadéquation de votre candidature, ... ?

Conseil n°3 : Soyez méthodique !

Gardez une trace écrite de toutes vos démarches :

- les noms, les coordonnées, les fonctions des personnes ressources ;
- les démarches faites ou à faire,
- les renseignements sur les entreprises dans lesquels vous souhaitez postuler, etc.

Vous constituez ainsi votre carnet d'adresses, cet outil vous aidera à faire le point dans vos démarches et vous sera utile pour des recherches futures.

Conseil n°4 : Soignez votre candidature

Votre CV et votre lettre de motivation sont devenus incontournables pour vous présenter à une entreprise. Les recruteurs consacrent en moyenne deux minutes à une candidature. Autant dire que votre présentation doit être agréable à lire et percutante.

Indiquez votre objectif professionnel **dès l'en-tête de votre candidature, comme, par exemple : « Mon projet : obtenir un BTS en Systèmes numériques ».**

Pensez également à adapter votre candidature au poste que vous souhaitez : mettez en valeur vos mots-clés.

Évitez le piège du copié-collé ! **Chaque candidature doit être unique, personnalisée et écrite spécialement pour une et une seule entreprise. Les candidats recopiant des modèles risquent de perdre en crédibilité face à un recruteur.**

Quelques conseils pour la recherche d'entreprise

Conseil n°5 : Préparez votre entretien d'embauche

Entraînez-vous à vous présenter, à répondre aux questions. Demandez l'aide de vos proches pour simuler des entretiens.

Essayez d'**avoir des renseignements sur l'entreprise** que vous allez visiter.

Afin de pouvoir vous exprimer clairement, **écrivez** :

- vos **motivations pour le métier, le diplôme choisi** ;
- les **avantages** du contrat d'apprentissage **pour l'entreprise** ;
- les **démarches déjà accomplies** : rencontre du CFA par exemple ;
- les **questions** que l'on veut poser à l'entreprise.

Préparez une phrase d'introduction.

"Bonjour, je m'appelle... J'envisage de préparer... (citer le diplôme) et j'aimerais vous proposer ma candidature pour un contrat d'apprentissage".

Soignez votre tenue vestimentaire : tenue classique, propre, coiffez-vous, évitez d'adopter un look trop "branché", montrez que vous prenez soin de vous-même.

Conseil n°6 : Persuadez un employeur de l'intérêt des contrats en alternance

Les entreprises ont parfois une méconnaissance de l'alternance. Prévoyez vos arguments pour convaincre les réticents. Donnez le contact entreprise au coordonnateur de l'apprentissage qui vous aidera dans cette démarche.

Présentez ce qu'est un contrat d'apprentissage, les démarches et les avantages, notamment financiers, pour l'employeur (aide au recrutement, exonération de cotisations sociales, crédit d'impôt, ...)

Enchaînez sur les autres avantages de faire confiance à une jeune recrue :

transmettre un savoir-faire et former un jeune à son métier ; favoriser l'assimilation de la culture d'entreprise pour préparer une éventuelle embauche après l'Apprentissage ; avoir connaissance, dans certains secteurs, des évolutions techniques et professionnelles que l'apprenti peut partager durant sa formation au CFA ; développer son activité ou une activité nouvelle ; échanger des idées et des projets entre professionnels et formateurs ; ...

Conseil n°7 : Répondez aux objections

- Vous êtes trop âgé, vous allez me coûter trop cher. Argumentez sur un plus grand sens des responsabilités, plus de résistance physique...
- Vous n'avez pas le Brevet ou un niveau scolaire trop faible. Argumentez sur le côté théorique de l'école... Parlez aussi de votre volonté de rentrer dans la vie active, de recevoir un salaire.
- Vous avez déjà fait un apprentissage... Précisez qu'aujourd'hui, vous êtes mieux informé(e) sur le métier lui-même. Surtout ne critiquez jamais l'ancien employeur...
- Vous n'avez pas de moyen de transport. Renseignez-vous avant sur les transports en commun.

Conseil n°8 : Ne vous découragez pas !

Le contexte économique est difficile. Malgré toutes vos démarches, vous avez essuyé de nombreux refus. Même si la rentrée a commencé, sachez que vous avez jusqu'au mois de novembre pour signer un contrat.

Mais ne tardez pas à vous entourer de professionnels pour vous soutenir.